



RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00082

Numéro SIREN : 529 342 644

Nom ou dénomination : ARBOIS

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2017 sous le numéro de dépôt 11172

11172

SARL ARBOIS
275 RUE SAINT ROCH

77630 ARBONNE LA FORET

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels



Fait à SEINE PORT
Le 10/10/2017

CECILE DE SAINT MICHEL

CONSEIL SOLUTION MAITRISE EXPERTISE
53 RUE DE MELUN

77240 SEINE PORT
01 64 19 05 71

SARL ARBOIS

275 RUE SAINT ROCH

77630 ARBONNE LA FORET

COMPTES ANNUELS du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif*
- Compte de résultat*
- Annexe*

CONSEIL SOLUTION MAITRISE EXPERTISE
53 RUE DE MELUN

77240 SEINE PORT
01 64 19 05 71

SARL ARBOIS

275 RUE SAINT ROCH

77630 ARBONNE LA FORET

COMPTES ANNUELS

CONSEIL SOLUTION MAITRISE EXPERTISE
53 RUE DE MELUN

77240 SEINE PORT
01 64 19 05 71

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	142 460.66	34 470.76	107 989.90	121 167.29	13 177.39	10.88
	Autres immobilisations corporelles	12 295.33	12 295.33		775.47	775.47	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		154 755.99	46 766.09	107 989.90	121 942.76	13 952.86	11.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				6 300.00	6 300.00	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	40 757.93		40 757.93	73 030.63	32 272.70	44.19
	Autres créances	9 955.64		9 955.64	14 947.08	4 991.44	33.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	64.00		64.00	64.00		
	Disponibilités	19.96		19.96		19.96	
	Charges constatées d'avance (3)	601.74		601.74	735.88	134.14	18.23
	Total III	56 399.27		56 399.27	95 077.59	38 678.32	40.68
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		211 155.26	46 766.09	164 389.17	217 020.35	52 631.18	24.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300.00	300.00		
	Réserves				
	Réserve légale	30.00	30.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 487.81	2 338.25	1 149.56	49.16
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 419.08	1 149.56	18 568.64	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	57 616.44	85 376.44	27 760.00	32.51
	Total I	44 015.17	89 194.25	45 179.08	50.65
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	45 823.79	59 923.04	14 099.25	23.53
	Concours bancaires courants		4 941.12	4 941.12	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	8 964.39	7 453.00	1 511.39	20.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 687.00		9 687.00	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 720.28	32 735.44	7 984.84	24.39
	Dettes fiscales et sociales	14 387.18	21 982.14	7 594.96	34.55
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	791.36	791.36		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	120 374.00	127 826.10	7 452.10	5.83
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	164 389.17	217 020.35	52 631.18	24.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

89 135.17

82 002.31

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	41 601.30	8 809.75	50 411.05	113 156.52	62 745.47	55.45
Chiffre d'affaires NET	41 601.30	8 809.75	50 411.05	113 156.52	62 745.47	55.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1.04	38.17	37.13	97.28
Total des Produits d'exploitation (I)			50 412.09	113 194.69	62 782.60	55.46
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)			6 300.00	2 596.00	8 896.00	342.68
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15 431.41	36 331.00	20 899.59	57.53
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			5 000.00		5 000.00	
Autres achats et charges externes *			28 641.24	43 807.72	15 166.48	34.62
Impôts, taxes et versements assimilés			118.00	324.00	206.00	63.58
Salaires et traitements			9 674.20	17 690.88	8 016.68	45.32
Charges sociales			1 365.44	6 473.48	5 108.04	78.91
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 952.86	7 363.11	9 589.75	130.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0.50	46.91	46.41	98.93
Total des Charges d'exploitation (II)			73 483.65	109 441.10	35 957.45	32.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 071.56	3 753.59	26 825.15	714.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	0.90	0.94	0.04	4.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	0.90	0.94	0.04	4.26
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 840.95	2 485.20	644.25	25.92
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 840.95	2 485.20	644.25	25.92
2. Résultat financier (V-VI)	1 840.05	2 484.26	644.21	25.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 911.61	1 269.33	26 180.94	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 760.00	2 242.19	5 517.81	246.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	7 760.00	2 242.19	5 517.81	246.09
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	267.47	2 192.96	1 925.49	87.80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	267.47	2 192.96	1 925.49	87.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 492.53	49.23	7 443.30	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		169.00	169.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	58 172.99	115 437.82	57 264.83	49.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	75 592.07	114 288.26	38 696.19	33.86
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	17 419.08	1 149.56	18 568.64	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 164 389.17 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 50 411.05 Euros et dégagant un déficit de 17 419.08- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 424 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 424 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	424
Total	424

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831 -2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 687
Total	9 687

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 396
Total	2 396

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	602
Total	602

S.A.R.L. ARBOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 euros

Siège social : 275, Rue Saint Roch
77 630 ARBONNE-LA-FORET

529 342 644 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Le trente juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures à Arbonne-la-Forêt, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sur les 30 parts de 10 euros composant le capital social de la S.A.R.L. ARBOIS, sont présents:

- Monsieur COSTA MONTEIRO José, détenteur de 10 parts de 10 €,
- Monsieur SALLE Christophe, détenteur de 10 parts de 10 €,
- Monsieur ROBERT Rodolphe détenteur de 10 parts de 10 €,

Monsieur Christophe SALLE, Gérant assiste et préside l'assemblée.

Le Président constate que tous les associés sont présents, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 lesquels font apparaître une perte de 17 419,08 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 419,08 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 3 487,81 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : 17 419,08 euros.

Affectation :

- Au report à nouveau, soit -17 419,08 euros.
- Soit un report à nouveau débiteur de 13 931,27 euros.

Distribution des dividendes : L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION- Existence de conventions réglementées

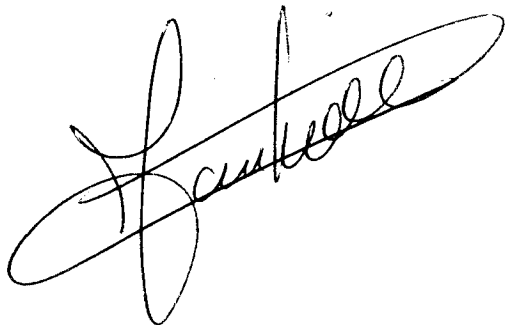
Il a été déclaré qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

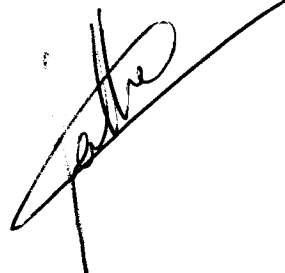
Le Gérant Monsieur SALLE Christophe confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions des associés.

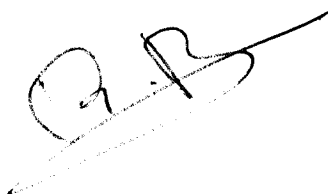
Monsieur COSTA MONTEIRO

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a long horizontal stroke.

Monsieur SALLE Christophe

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Monsieur ROBERT Rodolphe

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'R' and a long horizontal stroke.

S.A.R.L. ARBOIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 euros

Siège social : 275, Rue Saint Roch
77 630 ARBONNE-LA-FORET

529 342 644 RCS MELUN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Le trente juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures à Arbonne-la-Forêt, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sur les 30 parts de 10 euros composant le capital social de la S.A.R.L. ARBOIS, sont présents:

- Monsieur COSTA MONTEIRO José, détenteur de 10 parts de 10 €,
- Monsieur SALLE Christophe, détenteur de 10 parts de 10 €,
- Monsieur ROBERT Rodolphe détenteur de 10 parts de 10 €,

Monsieur Christophe SALLE, Gérant assiste et préside l'assemblée.

Le Président constate que tous les associés sont présents, en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée. L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 lesquels font apparaître une perte de 17 419,08 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 419,08 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 3 487,81 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : 17 419,08 euros.

Affectation :

- Au report à nouveau, soit -17 419,08 euros.
- Soit un report à nouveau débiteur de 13 931,27 euros.

Distribution des dividendes : L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION- Existence de conventions réglementées

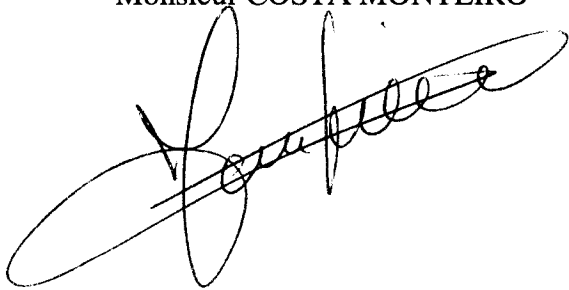
Il a été déclaré qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

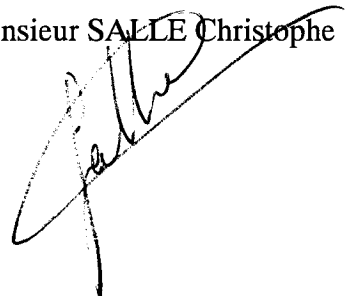
Le Gérant Monsieur SALLE Christophe confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions des associés.

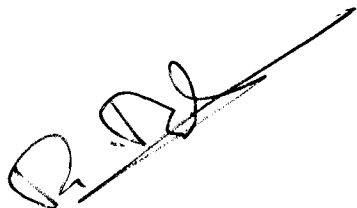
Monsieur COSTA MONTEIRO

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the beginning and a long, sweeping horizontal stroke across the middle.

Monsieur SALLE Christophe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SALLE' followed by a stylized flourish.

Monsieur ROBERT Rodolphe

A handwritten signature in black ink, consisting of the letters 'R.R.' followed by a long, straight horizontal line.